



Ville de Pertuis

Pertuis, le 11 février 2009

Monsieur Guy LIENARD
Président de l'Association des Riverains
De la Route de la Bastidone
9 Résidence St André

84120 PERTUIS

CABINET DU MAIRE

N./Réf. :
RP/HG/CS : 66.09
V./Réf. :

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre pétition concernant l'aménagement de la Route de la Bastidonne. Vous connaissez mon attachement à ce dossier sensible et je vous demande d'être le porte-parole auprès de tous les signataires.

Vous savez que je prends à cœur cette problématique d'autant plus difficile à régler que le Conseil Général du Vaucluse, la Ville de Pertuis et la C.P.A sont parties prenantes et que la définition d'une voie départementale en sortie d'agglomération peut être de la compétence du Conseil Général 84 ou de la CPA.

Vous savez que je fais le nécessaire afin que vous soyez associés à cette réflexion, dans un premier temps, dans le cadre du travail réalisé par les techniciens et dans un second temps, avec les élus des 3 collectivités.

J'imagine que le planning pourrait être le suivant :

Mars : Consultation technique

Avril : Synthèse

Mai : Rencontre avec les élus avant la prise de décision définitive sur la maîtrise d'ouvrage.

En espérant avoir répondu à vos souhaits et à votre inquiétude, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

He
Le Président

Le Maire

Roger PELLENC